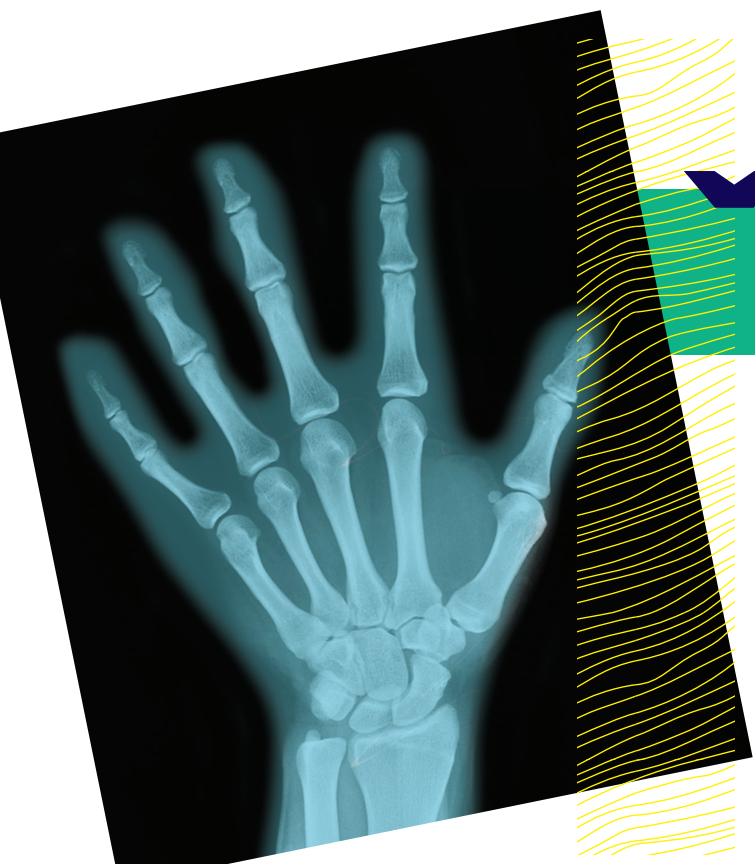


COLLECTE EXCEPTIONNELLE DE RADIOGRAPHIES ARGENTIQUES

En avril 2024, vous pouvez apporter
à la déchèterie de Beaurepaire :
📍 ZI Les Fromentaux



**Anciennes radiographies
argentiques**

(sans leurs pochettes)


**Réservé
aux
particuliers***

IMPORTANT

- Munissez-vous de votre carte d'accès à chaque passage en déchèterie.
- En dehors de ces périodes, le dépôt de radiographies en déchèterie est interdit.

*Opération ouverte aux habitants des communes suivantes : Beaurepaire, Bellegarde-Poussieu, Chalon, Cour-et-Buis, Jarcieu, Moissieu-sur-Dolon, Monsteroux-Milieu, Montseveroux, Pact, Pisieu, Pommier-de-Beaurepaire, Primarette, Revel-Tourdan, Saint-Barthélémy, Saint-Julien-de-l'Herms.

Un doute ? Une question ?

Service environnement EBER Communauté de Communes :
04 74 29 31 15 - ambassadeur@entre-bievretrhone.fr
www.entre-bievretrhone.fr  @EntreBievreetRhône